



## ACTUALITES

### Recommandations HAS - Dépistage systématique des infections à *Chlamydia trachomatis*

**Lettre d'information  
N° 17**

**Janvier 2019**

**Veille scientifique : Novembre 2018**

## Recommandations HAS - Dépistage systématique des infections à *Chlamydiae trachomatis*

Entre 60 et 70% des femmes atteintes de chlamydie ne présentent aucun symptôme et ignorent qu'elles ont été infectées. La HAS recommande un dépistage systématique de cette infection chez les femmes de 15 à 25 ans sexuellement actives et insiste sur la nécessité d'accompagner cette stratégie d'un financement adéquat.

La HAS vient de réévaluer la stratégie de dépistage des infections uro-génitales basses à *Chlamydia trachomatis* à la demande de la Direction générale de la santé (DGS). Les dernières recommandations à ce sujet datent de 2003 et avaient été émises par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes).

L'infection à *Chlamydia trachomatis* est plus fréquente chez les femmes de 18 à 25 ans que chez les hommes du même âge. Nombre de personnes infectées sont porteuses de la bactérie sans le savoir. Au-delà de réduire le risque de complications à long terme, les objectifs du dépistage sont donc de limiter la propagation de l'infection au sein de la population, notamment grâce à un traitement précoce.

La HAS recommande « *qu'au moins un dépistage de l'infection à Chlamydia trachomatis soit systématiquement réalisé chez les femmes sexuellement actives (dans les 12 derniers mois) de 15 à 25 ans inclus, y compris les femmes enceintes. En cas de test négatif et de rapports sexuels non protégés avec un nouveau partenaire, le dépistage est répété chaque année. Si le test est positif, un traitement est défini et le dépistage est répété à 3-6 mois* ».

De plus, un dépistage opportuniste ciblé doit être proposé aux populations suivantes :

- les hommes sexuellement actifs, présentant des facteurs de risque, quel que soit l'âge
- les femmes sexuellement actives de plus de 25 ans, présentant des facteurs de risque
- les femmes enceintes consultant pour une IVG, sans limite d'âge

La HAS préconise que ce dépistage soit effectué non seulement dans les centres dédiés (centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) et les services de santé universitaires (SSU)), mais aussi dans les cabinets de médecine générale, de gynécologie, de sage-femme. Etant donné le caractère intime de ces prélèvements, « *l'auto-prélèvement vaginal pour les femmes et urinaire pour les hommes représente une alternative qui doit être proposée dans tous les lieux de dépistage* » détaille également la HAS.

Le dépistage systématique des infections urogénitales à *Chlamydia trachomatis*, tel qu'il était recommandé en 2003, était difficilement applicable, principalement en raison de difficultés financières, opérationnelles ou organisationnelles. Face à cela, la HAS recommande de garantir la pérennité d'un financement spécifique au dépistage de l'infection à *Chlamydia trachomatis* dans les CeGIDD et dans les CPEF, acteurs centraux de la stratégie de dépistage.



**LABORATOIRE  
MULTI-SITES  
DU DIACONAT**

**Site Roosevelt**  
Tel: 03.89.32.55.03  
Fax: 03.89.32.55.99

**Site Fonderie**  
Tel: 03.89.36.76.90  
Fax: 03.89.36.76.93

**Site Schweitzer**  
Tel: 03.89.21.26.57  
Fax: 03.89.21.26.59